Comment afficher des anomalies sur les feuilles de temps ?

Sur oHRis, les anomalies vous permettent de mettre en lumière des horaires ou situations non réglementaires par le biais d'alertes affichées par date de la manière suivante :

A soumettre En cours de validation Validé Sans validation					
Juillet	Heures				
lun. 15 🔺	3h00 1h00 8h00				
mar. 16	4h00 1h00 4h00				
mer. 17	3h00 1h00 4h00				
jeu. 18 🔺	3h00 1h00 9h00				
ven. 19	3h00 1h00 4h00				
sam. 20					
dim. 21					

I- Les 4 types d'anomalies

4 types d'anomalies peuvent être mises en place sur un profil d'heures donné :

	Ajouter	×
٦	Гуре *	
	Conflit entre 2 événements	~
	Conflit entre 2 événements	
l	Dépassement d'une somme d'heures	
l	Dépassement grille horaire	Í
l	Temps de repos entre 2 jours travaillés	

Rendez-vous sur l'écran de paramétrage : Paramétrage > Temps > Profils d'heures

Cliquez sur le crayon en bout de ligne du profil concerné. Puis rdv rubrique **Anomalies** et cliquez sur **Ajouter**

- Conflit entre deux événements
- Dépassement d'une somme d'heures
- Dépassement grille horaire
- Temps de repos entre deux jours travaillés

Х

Ajouter

Type *

Conflit entre 2 événements

Libellé *

Conflit entre 2 événements

Description

Conflit entre Récupération et Heures supplémentaires

Nature d'heures *

x	< Heures supplémentaires semaine		
x	Récupération		
	Enregistrer		

Renseignez le libellé et la description qui apparaîtront dans le détail de l'anomalie.

Sélectionnez les natures d'heures qui doivent faire l'objet d'une alerte si elles sont toutes deux déclarées sur la même journée + **Enregistrer**.

Dans ce menu déroulant, figurent toutes les natures d'heures de type "entrée - sortie" soit **Heure de début+heure de fin**.

Х

х

Ajouter

Type *

Dépassement d'une somme d'heures

Libellé *

Dépassement d'une somme d'heures

Description

Anomalie pour plus de 2h supplémentaires/jour

Périodicité *

journalière

Seuil *

120

Nature d'heures *

x	Heures supp	lémentaires

Enregistrer

Renseignez le libellé et la description qui apparaîtront dans le détail de l'anomalie.

Choisissez sur quelle période le calcul doit s'effectuer pour déclencher l'anomalie.

Dans le champ "**Seuil**", indiquez la valeur minimale qui doit déclencher l'anomalie doit être renseignée en minutes.



Enfin sélectionnez la ou les nature(s) à contrôler + Enregistrer.

Dans l'exemple ci-dessus, l'anomalie se déclenchera lorsqu'un collaborateur aura déclaré plus de 2 heures supplémentaires sur une journée. Une saisie de 2h00 ne déclenchera pas d'anomalie. Une saisie de 2h01 ou plus, déclenchera l'anomalie.

Last update:	naram tomnsiscomment afficher anomalie ht	the limenual abric info/doku php/param	tomps:commont offici	oor onomolio
2024/07/04 17:01	param_temps:comment_amener_anomalient	rps://manuei.onns.inio/doku.php/param	_temps:comment_anici	ler_anomalie

Х

Ai	0	u	t	e	r
' y	~	-	-	-	•

Type *

Dépassement grille horaire

Libellé *

Dépassement grille horaire

Description

Anomalie en cas d'arrivée anticipée

Anomalie *

Arrivée anticipée

Vérifier les limites horaires de la pause méridienne

Natu	re d'heures			
×	Pointage	×	Oubli de pointage	×
Enregistrer				
_				

Renseignez le libellé et la description qui apparaîtront dans le détail de l'anomalie.

Sélectionnez le type de dépassement que vous souhaitez mettre en place.

L'option "**Vérifier les limites horaires de la pause méridienne**" permet d'effectuer le contrôle sur les heures de départ et d'arrivée en fonction des horaires de la pause méridienne. Si ce paramètre n'est pas coché, le contrôle s'effectuera uniquement sur l'horaire d'arrivée en début de journée et l'horaire de départ en fin de journée.

Enfin, sélectionnez les natures d'heures qui doivent faire l'objet d'une alerte + Enregistrer.

En ce qui concerne l'anomalie à sélectionner dans le menu, vous pouvez paramétrer le type de dépassement que vous souhaitez mettre en place :

Anomalie *

~
×

Ð

L'anomalie pour arrivée anticipée se déclenchera si un collaborateur arrive avant l'heure d'arrivée minimale renseignée dans sa grille horaire.

L'anomalie pour arrivée tardive se déclenchera si un collaborateur arrive après l'heure maximale d'arrivée renseignée dans sa grille horaire.

L'anomalie pour départ anticipé se déclenchera si un collaborateur part avant l'heure minimale de départ.

L'anomalie pour départ tardif se déclenchera si un collaborateur part après l'heure maximale de départ.

Pour paramétrer plusieurs types de dépassement, il faut paramétrer plusieurs fois l'anomalie "**Dépassement grille horaire**".

Last update: 2024/07/04 17:01 param_temps:comment_afficher_anomalie https://man	nuel.ohris.info/doku.php/param_temps:comment_afficher_anomali
Ajouter	×
Type *	
Temps de repos entre 2 jours travaillés	
Libellé *	
Temps de repos entre 2 jours travaillés	
Description	
Temps de repos à respecter entre 2 prises de poste	
Seuil *	
660	
Nature d'heures *	
× Pointage × Oubli de pointage	×
Enregistrer	

Renseignez le libellé et la description qui apparaîtront dans le détail de l'anomalie.

Dans le champ "**Seuil**", indiquez <u>en minutes</u> la valeur du temps à respecter entre deux jours travaillés.

Puis sélectionnez les natures d'heures qui doivent faire l'objet de ce contrôle + **Enregistrer**.

II- Le traitement des anomalies

Sur l'écran de suivi des présences **Temps > Suivi des présences** la journée apparaîtra en rouge afin de vous indiquer qu'une anomalie figure sur cette journée :

2024/12/01 15:41		/8	_comment_afficher_anomalie	
	lundi 01	mardi 02	mercredi 03	jeudi 04
SOCIETE 1 / ARGELES S	SUR MER - VENTE			
FONTENAY MAXENCE	7h00 - 10h10	7h00 - 7h00	7h00 - 7h15	7h00 - 3h00

En cliquant sur l'anomalie depuis ce suivi des présences,

01/07/2024 - FONTENAY MAXENCE

- 8h30 12h00 (Oubli de pointage) 12h00 - 13h00 (Pause du midi)
- 13h00 18h00 (Oubli de pointage)
- 0h30 (Ecrétage entrée trop tôt)
- 2h10 (Heures supplémentaires)

Ajouter

A Consulter les anomalies

P

le gestionnaire pourra "consulter les anomalies" et accèdera à un pop-up où il pourra rejeter ou confirmer l'anomalie :

Anomalies					×
Туре	÷	Description	÷	Action	4 V
Dépassement de 10h00 journalier		Dépassement de 10h00 journalier		 Rejeté * Confirmé * 	
				Enregistrer	Fermer
					Fermer

Si le gestionnaire rejette l'anomalie, la journée n'apparaîtra plus en rouge sur l'écran de suivi des présences mais apparaîtra comme une journée classique. Sur la feuille de temps, l'anomalie s'affichera avec une icône légèrement plus claire (cf le 15/07). Si le gestionnaire confirme l'anomalie, le visuel restera inchangé : l'anomalie restera présente Last update: 2024/07/04 17:01 param_temps:comment_afficher_anomalie https://manuel.ohris.info/doku.php/param_temps:comment_afficher_anomalie

1	sur le suivi des p	résences et sur la feuille c	le temps (cf le 18/07).
	Juillet	Heures	
	lun. 15 🔺	3h00 1h00 8h00	
	mar. 16	4h00 1h00 4h00	
	mer. 17	3h00 1h00 4h00	
	jeu. 18 🔺	3h00 1h00 9h00	
	ven. 19	3h00 1h00 4h00	
	sam. 20		
	dim. 21		

Le valideur quant à lui, pourra visualiser l'anomalie sur ces différents écrans mais ne pourra pas intervenir pour traiter l'anomalie.

From: https://manuel.ohris.info/ - **Documentation oHRis**

Permanent link: https://manuel.ohris.info/doku.php/param_temps:comment_afficher_anomalie



Last update: 2024/07/04 17:01